

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Cosmapharm S.A. en liquidation, Lutry
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 27.09.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **28.11.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Cabinet fiscal Jean-Pierre Défago, 111, avenue Général Guisan, 1009 Pully
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société se réserve la possibilité de procéder à une répartition anticipée des actifs (art. 745 al. 3 CO).
- Etude du notaire Christian Terrier

1009 Pully

(00135143)